

Le gouvernement de la Colombie-Britannique fermera les salles d'urgence plutôt que de réembaucher des médecins et des infirmières licenciés pour avoir refusé le vaccin

Rod Taylor

Chef, PHC Canada

Combien de membres du personnel médical de la Colombie-Britannique ont été licenciés en raison de leur statut vaccinal et dans quelle mesure les fermetures de salles d'urgence ou d'autres réductions de services médicaux sont-elles dues à la perte de professionnels de la santé formés, qualifiés et expérimentés ? Les Britanno-Colombiens méritent de savoir. Mais les reportages (comme celui-ci sur CBC)¹ soulèvent le spectre de l'effondrement de notre système de santé public sans même mentionner la main lourde du gouvernement qui a réduit les rangs du personnel médical qualifié et attentionné disponible pour le service. Pendant ce temps, le même gouvernement continue d'accumuler des couches d'inefficacités procédurales chronophages qui obstruent davantage le système.

En Alberta, le personnel médical non vacciné a été rappelé au travail en mars.² La province a simplement reconnu qu'on en avait désespérément besoin. En avril, le Nouveau-Brunswick a réembauché son personnel médical non vacciné.³ Certaines provinces ont et certaines provinces n'ont pas réembauché leur personnel médical licencié injustement. Ce qui soulève la question : la « science » est-elle différente selon les provinces?

Mais, de retour en Colombie-Britannique, l'agent de santé publique de la Colombie-Britannique, le Dr Bonnie Henry, n'a donné aucune indication⁴ qu'elle envisagerait de réembaucher les médecins, les infirmières et les autres travailleurs de soutien médical qui ont été privés de leur carrière pour avoir refusé de prendre l'injection expérimentale d'ARNm... une injection qui, selon le VAERS (le « Vaccine Adverse Event Reporting System »),⁵ a tué des dizaines de milliers de personnes dans le monde. Et une injection qui s'est avérée totalement inefficace pour prévenir l'infection ou la transmission du COVID.⁶ (PDF) Bien entendu, le gouvernement de la Colombie-Britannique, celui qui emploie Bonnie Henry, approuve ses opinions et applique ses décrets, porte la responsabilité ultime des dommages résultant de ces décrets et règlements. S'ils ont été induits en erreur par le Dr Henry (et je crois qu'ils l'ont été), le premier ministre Horgan et le ministre Dix ont à la fois l'autorité et la responsabilité de la retirer de son poste et de la remplacer par un médecin compétent qui a traité avec succès des patients pour COVID et qui a l'intégrité morale et l'honnêteté de fournir un lieu où d'autres médecins prospères peuvent partager leurs informations et leurs recherches pour la santé et la sécurité de tous les Britanno-Colombiens.

Cependant, sur la base du refus constant du gouvernement de la Colombie-Britannique (et du gouvernement fédéral) de même prendre en compte les bonnes recherches effectuées par tant de médecins sonnant l'alarme au sujet des vaccins, il semble qu'ils n'aient pas le caractère d'auto-évaluer leurs propres motivations ou les conséquences néfastes de leurs décisions au cours des 2 dernières années.

Combien de médecins, d'infirmières et d'autres membres du personnel médical ont été licenciés pour avoir refusé le vaccin ? Il est difficile d'obtenir un chiffre précis, mais en octobre, le gouvernement a annoncé que 6000 personnes seraient licenciées sans salaire et sans accès à l'assurance-emploi.⁷ Alors que la définition de « complètement vacciné » continue d'évoluer, ce nombre a sans aucun doute augmenté. La semaine dernière, le ministre fédéral de la Santé Duclos a indiqué que les Canadiens auront besoin d'une dose de rappel tous les 9 mois (un autre nombre sorti de nulle part) afin d'être considérés comme « entièrement vaccinés. » La pénurie d'infirmières disponibles pour les quarts de travail a diminué, ce qui, à son tour, a ajouté au niveau de stress des infirmières qui travaillent encore. Des quarts de travail plus longs, plus de patients et des formalités administratives et des procédures supplémentaires, telles que le changement prescrit de blouses, de gants et de masques – ajoutés aux risques et aux incertitudes du travail lui-même – ont poussé certaines infirmières à prendre des congés de maladie ou à prendre une retraite anticipée. Cela s'ajoute à la pénurie continue d'infirmières et d'autres membres du personnel.

Au cours des derniers mois, les preuves se sont accumulées selon lesquelles le statut vaccinal n'a pas grand-chose à voir avec les taux d'infection ou de transmission de nouvelles souches de COVID. Dans certaines juridictions, la grande majorité des nouveaux cas, des hospitalisations et des décès surviennent parmi les personnes vaccinées, et non parmi les personnes non vaccinées. Notre Premier Ministre, qui prétend être complètement vacciné et boosté, s'est auto-déclaré avoir le COVID au moins deux fois. Où est la preuve que les injections expérimentales d'ARNm l'ont protégé lui ou quelqu'un d'autre ? Il n'y en a pas.

Maintenant que certains mandats ont été levés, tant au niveau fédéral que provincial, Bonnie Henry envisage-t-elle de faire revenir l'un des professionnels de la santé hautement qualifiés et expérimentés qu'elle était si déterminée à expulser? Apparemment non. Elle et le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique, Adrian Dix, préféreraient essayer de faire venir de nouveaux travailleurs de la santé de l'étranger plutôt que de simplement s'excuser et réembaucher notre personnel médical expérimenté de la Colombie-Britannique.⁸ Ils ont même parlé de laisser les infirmières COVID-positives (mais complètement vaccinées) revenir au travail. . . mais pas les sains non vaccinés.⁹

Il faut vraiment du courage et de l'humilité pour admettre ses erreurs, surtout lorsque ces erreurs ont coûté des vies et des moyens de subsistance. De nombreuses affaires progressent lentement devant les tribunaux, mais les rouages de la justice tournent lentement. Et le personnel médical, dont la vie a été perturbée parce qu'il n'était pas disposé à risquer l'invalidité ou la mort à cause de ces injections expérimentales, souffre maintenant. Notre système de santé lui-même, dont nous dépendons tous, souffre également et nécessite une intervention d'urgence. Le moyen le plus rapide et le plus prompt de rétablir le service aux patients de la Colombie-Britannique serait de réembaucher (et d'indemniser) les infirmières, les médecins et les autres membres du personnel médical qui ont été injustement licenciés pour avoir refusé une procédure médicale qui n'a pas fourni la protection qui nous avait été promise.

Il est temps de faire preuve de bon sens et d'adapter les politiques à la vraie science. Les vaccins ont échoué. L'immunité naturelle acquise est une réalité. Les enfants ne sont pas à risque de COVID. Les confinements et les mandats ont endommagé notre société et notre économie. Les premiers traitements fonctionnent et doivent être mis à disposition.

Les droits des Canadiens ont été bafoués pour parvenir à un but politique. L'un de ces droits fondamentaux est le droit au travail. Restez avec nous pour préserver nos droits fondamentaux. Rejoignez le PHC aujourd'hui.¹⁰

Notes de bas de page

- ¹ www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/er-closures-staffing-port-alberni-1.6510285
- ² www.cbc.ca/news/canada/calgary/unvaccinated-health-care-workers-called-back-to-work-after-ahs-covid-vaccine-mandate-lifted-1.6385568
- ³ atlantic.ctvnews.ca/unvaccinated-new-brunswick-health-care-workers-return-to-work-1.5858061
- ⁴ www.castanet.net/news/BC/372525/BC-keeping-vaccine-mandates-for-public-servants-health-care-workers
- ⁵ openvaers.com/covid-data
- ⁶ vaccinechoicecanada.com/wp-content/uploads/Know-the-Facts-8.5-x-11-English-Feb-11-2021.pdf
- ⁷ www.kelownanow.com/watercooler/news/news/Provincial/Significant_and_solemn_day_Nearly_6_000_BC_healthcare_workers_fired_or_suspended_without_pay/
- ⁸ www.theglobeandmail.com/canada/british-columbia/article-british-columbia-plans-to-tackle-nursing-shortage-by-recruiting/
- ⁹ <https://bc.ctvnews.ca/b-c-may-allow-some-covid-positive-health-care-workers-to-keep-working-top-doctor-says-1.5722800>
- ¹⁰ www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Ce Communiqué peut être copié